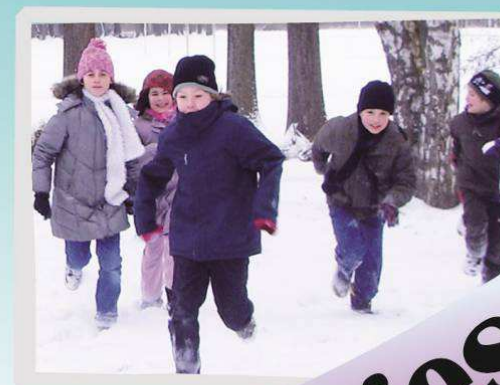
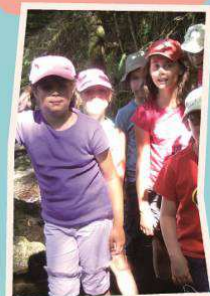
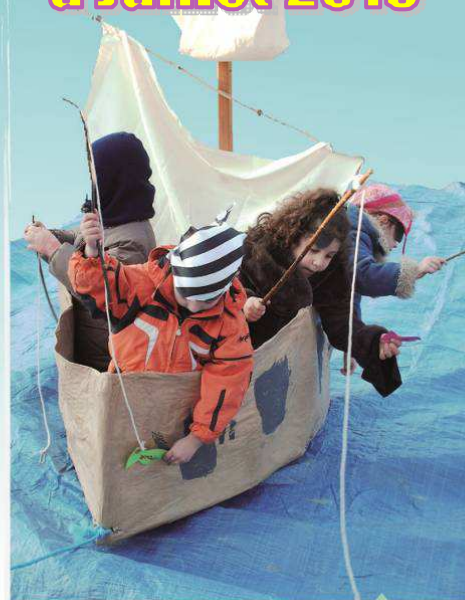


ACCUEILS DE LOISIRS



FORTSCHWIHR
De septembre 2017
à Juillet 2018



Périsco'Pages

Foyers Clubs
d'Alsace



FÉDÉRATION DES FOYERS CLUBS D'ALSACE

4, rue des Castors 68200 Mulhouse

Tél. 03 89 33 28 33 / Fax 03 89 33 28 34

fdfc68@mouvement-rural.org / www.fdfc68.org

L Le mot des élus

La Fédération des Foyers-Clubs est présente, de longue date, sur la question de l'animation socioculturelle et des politiques enfance/jeunesse.

C'est sur cette expérience et avec cette légitimité que la Fédération a pris toute sa place au côté des collectivités dans la mise en place des accueils de loisirs.

Un accueil de loisirs est un lieu qui répond certes aux besoins exprimés par les parents mais surtout une structure éducative et non une garderie, animée par des professionnels formés, compétents avec un projet qui s'inscrit dans la durée à travers une démarche d'animation globale et concertée.

Ce lieu a vocation à être complémentaire de l'éducation délivrée par les parents et l'enseignement dispensé par l'école. Il est un formidable outil de socialisation, d'apprentissage, d'éveil et de découverte de l'environnement local.

C'est un pari sur l'avenir pour une jeunesse plus citoyenne.

C'est le pari de l'Education populaire : faire en sorte que les individus ne soient pas de simples spectateurs, consommateurs sur leur territoire mais deviennent au contraire de véritables acteurs, ressources pour leur territoire et capables de le transformer.

Merci aux équipes d'animation pour leur implication quotidienne dans cette dynamique.

Merci aux élus pour leur confiance et leur soutien dans cette démarche.

Patrick Ravinel, Président de la FDFC



L'accueil de loisirs périscolaire

L'accueil de loisirs périscolaire les « Mille-pattes » de FORTSCHWIHR entame sa 2^{ème} année sous l'égide de la Fédération des Foyers-Clubs d'Alsace.

La structure de l'accueil de loisirs est implantée sur la commune de Fortschwihr.

L'accueil de Loisirs « Les Mille-pattes » est un lieu de découvertes et de partages.

C'est l'apprentissage de la vie en collectivité dans un lieu de vie sécurisant favorisant l'épanouissement, l'apprentissage de la vie en commun ainsi que l'autonomie.

Le centre permet aux enfants de découvrir de nouvelles activités, de rencontrer de nouveaux amis.

Tout ceci dans un lieu sécurisé entouré d'une équipe professionnelle motivée et dynamique.

Objectifs :

- ✓ Respecter l'enfant ainsi que son rythme.
- ✓ Sécuriser son cadre de vie.
- ✓ Répondre à son besoin d'expérimentations nouvelles.
- ✓ L'accompagner vers l'autonomie.
- ✓ L'aider vers sa démarche de socialisation et de citoyenneté.

L'équipe est présente tout au long de l'année en mettant tout en œuvre, dans de bonnes conditions, afin de favoriser le développement affectif, physique et psychique de l'enfant.

L'accueil de Loisirs « les Mille-pattes » est un lieu de vie, d'apprentissages, de découvertes et de partages.

C'est l'apprentissage de la vie en collectivité dans un lieu de vie sécurisant qui favorise l'épanouissement, l'autonomie et l'apprentissage de chaque enfant.

Son fonctionnement

Jours et horaires d'ouverture.

En Périscolaire :

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis :

de 11 h 45 à 13 h 40

et de 16 h 10 à 18 h 30.

Les mercredis de 8 h à 18 h 30 :

Accueil ouvert à tous les enfants de 3 à 11 ans.

(Communes extérieures incluses).

Accueil demi-journée, avec ou sans repas.

Accueil journée avec repas et goûters.

Les Temps périscolaire.

Traiteur E. DEIBER de Mittelwihr.

(Livraison en liaison chaude et froide).

Le temps du repas : Les enfants sont pris en charge depuis l'école de Fortschwihir et reconduits après le repas.

Le temps du soir : Les enfants sont pris en charge depuis l'école primaire de Fortschwihir puis récupérés par les familles au périscolaire.

Nous accueillons une quarantaine d'enfants sur le temps de midi et une vingtaine sur le temps du soir.

En temps périscolaire nous accueillons uniquement les enfants fréquentant l'école primaire de Fortschwihir. Etant un RPI l'école maternelle se situe à Bischwihr.

Nous cherchons les enfants inscrits à l'école, pour les ramener au périscolaire.

Un temps pour « souffler » d'une dizaine de minutes leur est proposé avant le repas.

Ensuite vient le temps du repas. Les enfants profitent d'un temps de jeu d'une quinzaine de minutes, et nous les ramenons à l'école pour 13 h 40.

Pour le temps du soir, nous cherchons les enfants à 16h10.

Après le temps du goûter (que nous prenons dehors si le temps le permet), nous avons mis en place un « temps » de 20 mn pour les devoirs en autonomie.

Puis de 17 h 10 à 18 h 10 un temps d'activités :

LUNDI : 1) Activités manuelles

2) Création, montage, mise en forme, scénario d'un film fait par et pour les enfants.

3) Jeux d'extérieur, jeux de sociétés.

MARDI : 1) Rendez-vous à la Bibliothèque lecture de contes, recherche de documentations.

2) Sports extérieurs jeux collectifs.

JEUDI : 1) Atelier Théâtre (mis en formes d'histoires, créations de décors et costumes).

2) Bolas et Cie (créations de « Bolas » et manipulations artistiques autour)

3) Jeux divers.

VENDREDI : 1) Cuisine pour tous.

2) Jeux de rôles (Faire travailler son imaginaire, le mettre en forme).

3) Temps de jeux, activités diverses suivant les saisons.

L'année sera ponctuée de rendez-vous clefs où les parents et partenaires pourront s'impliquer, se rencontrer, s'enrichir mutuellement.

Les Rendez-vous :

Vendredi 22/12/2017 Fête de Noël des enfants.

Vendredi 30/06/2018 Fête de fin d'année scolaire.

L'équipe d'animation

DEMANGEON Evelyne
BAFD
Directrice



PETER Catherine (BAFA/CAP petite enfance)
(Maîtresse de maison)



DEGEORGE Laurie-Anne (BAFA)
(Animatrice midi & soir, temps périscolaire)



FOERSTER David
BAFA/BPJEPS
(Animateur midi & soir, temps périscolaire
et mercredis).





Les accueils de loisirs des mercredis

Jours et horaires d'ouverture

- Mercredi de 8 h à 18h30.

Inscriptions à la journée ou accueil avec ou sans repas, pour tous les enfants de 3 à 12 ans.
(Ouverts à tous)

L'accueil de l'après midi inclus un goûter équilibré et bien sûr varié.

Un petit déjeuner est proposé aux enfants jusqu'à 9 h.

Au programme des mercredis :

Sports, activités créatives, sorties.

Le mercredi doit rester une agréable rupture dans le rythme de la semaine ; nos objectifs seront simples :

Proposer de belles activités, se ressourcer, « souffler » se faire plaisir.

Nous privilégierons les activités de sortie, parcours Vitae, découverte de la nature, étude des oiseaux, de la faune des alentours. (En partenariat avec les Brigades vertes).

Cette année nous mettons en place un partenariat avec le Centre Départemental et de Soins de Colmar, afin de permettre des rencontres intergénérationnelles entre de jeunes enfants et de « jeunes » personnes âgées.

Nous élaborerons un projet d'activités en fonction des saisons :

Jeux & découvertes.

Cuisine de saison.

Créations au fil des saisons, (avec du matériel récoltés lors de nos sorties).

Inscriptions

Concernant les nouvelles demandes d'inscription, elles peuvent avoir lieu tout au long de l'année scolaire.

Il suffit de retirer un dossier d'inscription au périscolaire les Mille-pattes, de nous le retourner dûment **complété** (avec la photocopie du carnet de vaccinations de votre enfant, le **numéro CAF** ainsi que **votre avis d'imposition année N-1**).

Joignez-y un chèque de 10 euros par enfant pour valider votre adhésion à la Fédération des Foyers-Clubs d'Alsace; valable dans **tous les accueils Foyers-Clubs**, du 1er septembre au 31 août de l'année suivante.

Pour l'accueil périscolaire et l'accueil de loisirs des mercredis :

Joindre un planning mensuel (qui restera valable pour l'année). Il vous sera néanmoins possible d'effectuer des changements ponctuellement par mail).

Plannings irréguliers (A nous faire parvenir au plus tôt)

Tout changement (midi ou soir) devra être signalé 48 h avant, par mail.(Jours ouvrables).

Toute absence (sauf certificat médical) entrainera la facturation.

Facturation

Nous disposons de tarifs différents, fonction du nombre d'enfants par famille, de vos revenus.. Se référer au revenu fiscal de référence de votre dernier avis d'imposition et à notre tableau de tarifs. Si vous pouvez prétendre aux tarifs 1 ou 2, veuillez présenter votre avis d'imposition à la directrice. **Les factures sont à retirer obligatoirement après le 1^{er} mercredi du mois de l'émission de la facture à l'accueil de loisirs périscolaire**, afin de favoriser un minimum de contact avec **Vous Parents** à propos de votre Enfant.

Les règlements par chèque se font à l'ordre de la FDFC ALSACE.

Les règlements des factures du mois de juin/juillet sont à envoyer directement à la Fédération des Foyers Clubs- 4 rue des Castors - 68200 Mulhouse.

RAPPEL :

Toute absence doit être excusée par mail,

(au plus tard la veille avant 12 h pour l'accueil de midi, et celle du soir)

Tout manquement restera facturé.

Lors de sortie scolaire, classe verte, merci de bien vouloir le signalé par mail au périscolaire dans les délais. En cas de grève des écoles, l'accueil périscolaire n'est pas habilité pour accueillir les enfants durant le temps scolaire.

Pour la bonne organisation, merci de ne pas chercher vos factures sur le temps de midi.

Nous sommes disponibles tous les après-midi de 14 à 18 h15.

TARIFS :

	Tarif 1	Tarif 2	Tarif 3
Famille 1 enfant	M < 2300 €	2300 € < M < 3000 €	M > 3000 €
Famille 2 enfants	M < 2700 €	2700 € < M < 3400 €	M > 3400 €
Famille 3 enfants et plus	M < 3800 €	3800 € < M < 4400 €	M > 4400 €

Prestations	Forfait midi	Forfait soir	Mercredi 1/2 Journée Sans repas	Mercredi journée 8/18h30	Mercredi 1/2 journée avec repas	Semaine vacances
T1	7,53	3,54	7,00	17,00	12,00	85.-
T2	8,05	4,12	8,00	18,00	13,50	90.-
T3	8,60	4,72	9,50	19,00	15,00	95

RAPPEL :

Tout enfant inscrit doit être déposé à l'intérieur de la structure par un adulte et être pris en charge par un membre de l'équipe d'animation.

Il en est de même lorsque vous le recherchez, il vous est demandé de vous présenter à un animateur et de **prendre votre enfant à l'intérieur de la structure et non pas sur le parking**. Aucun enfant ne sera autorisé à rentrer seul chez lui sans autorisation écrite du représentant légal.

(Pour une permission occasionnelle j'accepte l'autorisation par mail et vous signifie mon accord par retour mail). Aucune personne autre que celles autorisées par les représentants légaux (noté sur la fiche d'inscription) n'est autorisée à prendre l'enfant en charge. (sauf accord de la directrice, lors d'un message PAR MAIL, et après accord donné).

Les médicaments :

L'équipe de l'accueil de loisirs **n'est pas habilitée à donner un médicament à votre enfant, si cela est nécessaire il est impératif de nous fournir l'ordonnance du médecin ainsi que le médicament dans sa boîte d'origine, s'il s'agit d'un médicament générique pensé à bien noté le nom d'origine qui figure sur l'ordonnance.** Merci de noter sur l'ordonnance que nous pouvons donner ce médicament à votre enfant.

Le secteur enfance-jeunesse

Du Sens

Les projets développés par la FDFC68 auprès des enfants et des jeunes s'articulent autour d'enjeux éducatifs forts :

- Apprentissage de la vie en collectivité
- Découverte et expérimentation,
- Socialisation et vivre-ensemble.

...A l'action.

Ces orientations éducatives peuvent se mettre en œuvre à partir :

- D'un diagnostic de territoire,
- D'une définition des besoins matériels et financiers,
- D'une aide au montage de structure d'accueil de mineurs (accueil de loisirs périscolaires)
- De projets de coordination jeunesse

L'accueil collectif de mineurs : une opportunité éducative

Le développement d'une éducation non formelle qui privilégie le loisir intelligent dans des domaines tels que le sport, la culture, les activités environnementales ou scientifiques constitue le cœur de l'engagement de la Fédération. Ces accueils de loisirs sont de véritables laboratoires en matière de coéducation, ils constituent également un formidable espace d'intégration et d'implication des nouvelles familles sur un territoire.

Une présence à toutes les étapes de la mise en place de ces projets :

Etude, évaluation en matière de locaux, information sur les modes de gestion, évaluation financière, gestion des projets,...

Une complémentarité avec tous les acteurs éducatifs d'un territoire

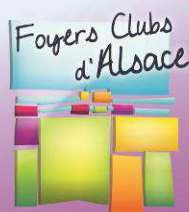
Ces projets s'inscrivent dans la recherche constante d'une complémentarité avec tous les acteurs éducatifs d'un territoire : parents, enseignants, associations locales. Ces projets doivent également se nourrir des forces d'un environnement local et participer à l'enrichissement de celui-ci.

Dépasser une logique occupationnelle

Le pari éducatif d'aujourd'hui réside dans la recherche d'un compromis qui privilégie la prise en compte des besoins et le développement de l'enfant face aux évolutions sociétales.

C'est pourquoi, nous privilégions un accueil de loisirs à la semaine, permettant une continuité et une progression pédagogique.

Une idée de l'Animation !



FÉDÉRATION DES FOYERS CLUBS D'ALSACE

4, rue des Castors 68200 Mulhouse

Tél. 03 89 33 28 33 / Fax 03 89 33 28 34

fdfc68@mouvement-rural.org / www.fdfc68.org